

# Séminaire doctoral: Les doctorants en PSA outillés

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 1 FÉVRIER 2024

# 1517

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## La preuve de la nationalité malienne...

## Par tous moyens...



**Sky Mali :**  
L'âme des grands voyageurs



**Lutte contre la pollution plastique au Mali**  
Un nouveau projet lancé

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

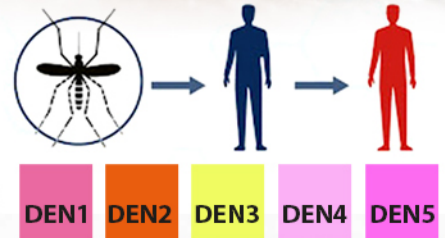


## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)**

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



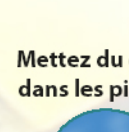
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.16



P.19



P.30



## / Une /

La preuve de la nationalité malienne... :  
Par tous moyens...

P.4

## / Breves /

Opération des FAMA à Fabacoura et Bouyagui-Were :  
La sécurité rétablie dans la région de Ségou  
Affaires des 27 groupes électrogènes :  
Ce que le ministre Sanou avait dit à Lamine Seydou Traoré

P.16

P.17

## / Actualité /

Marché financier de l'UEMOA : Le Mali souhaite lever 1444 milliards de F CFA  
Séminaire doctoral : Les doctorants en PSA outillés  
Sky Mali : L'âme des grands voyageurs  
Insécurité dans le cercle de Bankass : Le MPUSCB interpelle le président Assimi

P.19

P.21

P.23

P.24

## / Politique /

Dr. Moussa Coulibaly, Sociologue :  
Le nécessaire réarmement moral  
Fin de l'accord :  
L'omerta de la classe politique

P.29

P.30

## / Culture & Société /

Lutte contre la pollution plastique au Mali  
Un nouveau projet lancé

P.32

## / International /

Droits de l'homme :  
Plus de 120 pays ont évalué positivement l'avancement des efforts de la Chine  
Conservateur du Musée national des beaux-arts de Chine :  
Les échanges culturels profiteront à l'exploration et à la création continues  
des peuples qui aiment la paix et la beauté

P.33

P.34

## / Sport /

Chine :  
Le cyclisme suscite un grand engouement

P.35

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –  
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



## La preuve de la nationalité

maliennne...

Par tous moyens...

**C'**est tout le souvenir amère et atroce de l'expulsion de France, en 1986, de cent un (101) maliens, par un gouvernement de droite et en période de cohabitation qui me remonte. Une véritable chasse aux immigrants maliens était ainsi ouverte. Des ouvriers, pour la plupart maliens et ressortissants de Seine Saint-Denis se sont fait arrêter. Un coup de filet, sous la coordination du préfet de ce département. Après plusieurs descentes dans les foyers d'immigrés, dans les rues de Paris et de sa région, la police française, déterminée, aura appréhendé au total et en quelques jours, cent un (101) maliens. Elle les a directement acheminés vers l'aéro-

port d'Orly, dans la région parisienne.

Ce 18 octobre 1986, étudiant à Bordeaux, j'ai été profondément choqué par la brutalité du geste et le symbole qui était visé derrière la façon de faire. Sans autre formalité aucune, cent un (101) travailleurs immigrants maliens ont été installés dans un avion-charter de la compagnie Minerve, affrété à cette occasion pour la malheureuse circonstance. Les commanditaires de ce geste inhumain et honteux, au nom et pour le compte du premier gouvernement de cohabitation du premier ministre **Jacques CHIRAC**

étaient : **Charles Pasqua** (ministre de l'Intérieur) et **Robert PANDRAUD** (ministre de la Sécurité).

**François MITTERAND** était le chef de l'État, socialiste par ailleurs qui présidait aux destinées de la France.

Rien ne s'est passé contre cette mauvaise manière inhumaine de faire de tout un gouvernement !

Même pas une protestation, à plus forte raison une condamnation et, aucune justice sur la planète terre ne s'est ni saisie, ni même n'a été d'ailleurs saisie pour connaître et se pencher sur une telle bavure



aux allures de violation massive des droits humains.

Quarante (40) ans après une telle ignominie, c'est bien l'État du Mali, en version régime militaire et de transition, se disant révolutionnaire et refondateur de l'État et de sa nation, qui décide ni plus ni moins, d'éconduire des « **binationaux** », maliens et français.

### Le comble!

En 1986, la France expulse cent un maliens au nom de ce qu'ils ne sont pas en règle avec les lois et règlements quant au séjour des étrangers en France. En 2024, c'est le Mali qui expulse une centaine de binationaux, maliens par ailleurs, mais incapables à ses yeux de présenter un passeport sur lequel est apposé un visa en bonne et due forme.

La bi nationalité n'est pas encore bannie en république du Mali. De sorte qu'il est un droit, une latitude pour ceux qui décident d'être et/

ou d'apparaître à la fois malien et sénégalais ; malien et congolais ; malien et français ou même malien, sénégalais, congolais, français et guinéen tout à la fois. Ils peuvent l'être, y rester et le demeurer tant et aussi longtemps que cela leur est loisible et n'enfreint pas les lois et règlements de la république.

La nationalité, en droit, c'est le lien de rattachement d'un individu à une nation, un pays.

Ce lien peut être établi par tous les moyens prescrits par les lois et règlements.

La limite entre le national et l'étranger est délimitée par les dispositions du Code de la nationalité.

En république du Mali, la nationalité est définie au Titre V de la **Loi N° 2011-087 du 30 décembre 2011** portant Code des personnes et de la famille.

En ce qui concerne les étrangers et

pour ce qui est de leur entrée, leur séjour et leur établissement au Mali, ils sont régis par la **Loi N° 04-058 AN-RM du 25 novembre 2004**.

Ce texte de loi est lui-même complété par le **Décret N°05-322 PRM du 19 juillet 2005**.

Un journal de la place a récemment écrit que les voyageurs vers le Mali « doivent s'habituer aux nouvelles règles fixées par les autorités maliennes ».

Il rapporte que, le **14 janvier 2024**, une centaine de maliens, provenant de France et ayant la nationalité de ce pays, se sont présentés au poste frontalier de l'aéroport Modibo KEÏTA, Bamako-Sénou. Ils étaient possesseurs de passeports français au moins et d'autres pièces qui constituent soit des documents de voyage ou des actes de l'état civil du Mali.

Ils ont, selon le récit qu'en fait ce journal, tous été refoulés du Mali.



Obligés donc de remonter sur le vol qui les a amenés au Mali, contrains et forcés par la Police de l'air et des frontières (PAF) présente à l'aéroport. Les autorités policières aéroportuaires ayant décidé qu'ils ne satisfaisaient pas les conditions requises pour être autorisés à rentrer au Mali.

Le journal en question laisse même entendre que les refoulements entrent dans le cadre de la réciprocité contre la France. Ce pays ayant décidé de ne plus délivrer de « **visas aux Maliens à partir du Mali où son Consulat est fermé depuis les brouilles avec les autorités de la Transition** ».

Du coup, tous étrangers désirant voyager au Mali, au nombre desquels les binationaux (malien et français

notamment) sont « **désormais obligés de se rendre au Consulat du Mali avec un passeport malien en cours de validité** » en vue d'obtenir un visa d'entrée.

Hormis le passeport, seul document de voyage autorisé pour accéder au Mali, plus rien ni « aucun autre [document] n'est ...valable » aux yeux des autorités nationales. Il s'agit entre autres de : « la carte d'identité nationale ; la carte Nina ; la fiche d'identification ; le livret de famille voire le passeport expiré ».

**Cette position est celle officielle de l'État du Mali.**

Le ministre en charge des Maliens de l'extérieur, dans une interview qu'il a accordée à l'Office de

Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM) a confirmé ce qui a été relaté dans le journal. Il a indiqué que les « binationaux » qui « sont arrivés à l'aéroport sans être munis des documents qu'il faut pour accéder au territoire malien » y ont été refoulés. Le ministre confirme ainsi que lesdits « **binationaux** » refoulés du territoire malien, l'ont été en application selon lui, des dispositions légales contenues dans les « **textes qui régissent l'entrée et le séjour** » en territoire du Mali. Aux yeux du ministre, les personnes dont il s'agit, des « binationaux » et non des maliens, puisque non détenteurs de papiers en bonne et due forme attestant de leurs nationalité, ce, conformément aux lois et règlements en vigueur au Mali ne pouvaient franchir la



frontière.

Pour le ministre, la Loi exige des bi nationaux, pour entrer sur le territoire national, de se munir outre d'un passeport malien, mais sur celui-ci doit être apposé un visa d'entrée au Mali.

Or, ce n'est pas ce que dit la Loi qui a, sur ce point été tronquée.

Faut-il rappeler, les dispositions de la Loi applicable à l'entrée et le séjour des étrangers et le du **Décret N°05-322 PRM du 19 juillet 2005** sont clairs en la matière : le texte de l'article 2 du décret, en énumérant les pièces nécessaires pour entrer sur le territoire du Mali invoque outre le passeport, le visa d'entrée, « sauf dispense ».

### **Et ce sont les termes exacts du décret.**

Personne n'est allé, avant de reconduire ces bi nationaux à la frontière, injustement et illégalement, chercher à savoir s'ils étaient de la catégorie de gens dispensés de visa d'entrée au Mali.

Or, c'est bien le cas de beaucoup d'entre eux vraisemblablement.

La Loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en territoire malien donne pourtant la définition de l'étranger : C'est « toute personne qui n'a pas la nationalité malienne ».

### **Le bi national n'est pas étranger et ne saurait être traité comme tel.**

A entendre les bi nationaux, dont le dernier qui s'est exprimé sur les réseaux sociaux, un Malien de France, provenant de là-bas, vers le Mali, via le Sénégal. Il dit avoir été expulsé en arrivant à Bamako, vers Ouagadougou. Il est clair que celui-ci est malien et possesseur d'un passeport et d'une carte NINA, des preuves suffisantes pour établir au moins son origine malienne .

Les bi nationaux refoulés ne sont pas des étrangers, mais plutôt des Maliens. Ils le sont et le seront tant qu'ils sont possesseurs de passeports maliens établissant leur filiation avec le Mali, ou disposant de tous autres documents servant de preuves suffisantes de rattachement à la nationalité malienne.



Les bi nationaux refoulés ne devraient pas l'être, sauf à violer la Loi ou la contrarier et la lire en sens inverse.

Ils ne pouvaient l'être non plus tant qu'ils étaient à même de faire la preuve de leur nationalité malienne ou d'établir une quelconque origine malienne. Ce sont là les termes de la Loi.

Loisible aux autorités maliennes d'apporter, le cas échéant, la preuve contraire.

**La nationalité malienne comme l'origine malienne se prouvent.**

L'origine malienne peut être notamment établie à l'égard de toute personne dont « l'un des parents est malien » et qui ont répudié la nationalité malienne .

En outre, pour appuyer le point ci-dessus, la Loi précitée exclue expressément de son champ

d'application « - les étrangers d'origine malienne ».

Ceux-là ne sont pas expulsables et ne sont guère assujettis à visa à leur entrée au Mali.

En application des dispositions du Code de la nationalité malienne, l'on est en principe malien en raison de la naissance sur le sol malien, du rattachement à un père ou une mère maliens ou l'un d'entre eux, en raison du mariage ou par naturalisation.

En ce qui concerne la preuve de la nationalité malienne, celle-ci ne saurait être restrictive.

Rien, même pas la mise en œuvre des règles de réciprocité vis-à-vis d'un gouvernement français, plus en lien avec les mesures politiques et diplomatiques, ne pourrait et ne devrait venir annihiler la Loi dans sa rigueur. Il est clair que lorsque la France ferme ses services

consulaires à Bamako, au titre de la réciprocité, le Mali a la latitude de procéder de la même façon à Paris.

En dehors de cela, aucune mesure de réciprocité ne doit conduire le Mali et ses autorités à refuser aux maliens (de nationalité et/ou d'origine), par ailleurs français, l'entrée et le séjour sur le territoire malien au motif qu'ils ne sont pas en possession de passeport malien, de surcroît, muni de visa d'entrée au Mali.

**Ceci est un excès de pouvoir et une interprétation erronée de la Loi.**

Le préalable était, avant de les refouler, de s'assurer que ces personnes n'étaient pas maliennes puisque ne possédant pas la nationalité, même pas maliens d'origine. La loi leur permettant par tous les moyens de faire la preuve de leur rattachement avec le Mali, au moyen de tous documents de



voyage en leur possession et de tous actes d'état civil malien. Le passeport même sans visa est et reste un document de voyage, tout comme la carte nationale d'identité ou tout autre document de substitution telle que la carte NINA, une fiche individuelle d'état civil, un acte de naissance...

Un pays comme le Mali ne peut et ne doit ignorer la multiplicité des nationalités.

En premier, eu égard au fait que le pays est entouré de sept autres avec lesquels il est frontalier et développe une coopération véritable.

En deuxième, le Mali, par l'entremise du Président Alpha Oumar KONARE, a été champion du concept de « pays-frontière ». Le processus de renforcement de l'intégration régionale prend une nouvelle dimension, avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs à savoir les populations vivant de part et d'autre des frontières, dans les localités frontalières.

Dans un tel contexte, de plus en plus de dynamiques transfrontalières se développent dans des espaces de partages communs sur le plan social, économique et culturel. Les populations, imbriquées qui y vivent, prennent quotidiennement

des initiatives pour une gestion concertée tout le long des frontières. De part et d'autre de la frontière, il est courant de voir les populations partagées en commun et de manière informelle des infrastructures de santé, des écoles, des marchés et même des lieux de culte.

### **D'où l'idée de coopération frontalière.**

Cette approche novatrice du processus d'intégration régionale a été d'ailleurs mise en avant pour la première fois au début des années 2000 par le Président Alpha, Oumar KONARE, Ancien Président du Mali sous le label « pays-frontière ». Ce sont des pays qui partagent un même espace géographique que les barrières physiques n'ont pu en réalité diviser. Ceci marque le début du processus de conceptualisation de la notion de « pays-frontière ».

Imaginons le cas de tous ces villageois d'un pays qui cultivent des champs qui sont réputés situés dans le pays voisin. Il y a également le cas d'enfants d'un pays poursuivant leur scolarité dans le pays voisin, la fréquentation d'un équipement public étranger peut également se produire dans le domaine de la santé. Cela peut résulter de l'état de vétusté de l'équipement

sanitaire localement plus avancé dans un pays que dans l'autre ou de la réputation d'une personne qui attire au-delà de la frontière. On a cité le cas de patients d'un village Malien qui allaient se faire soigner à Djibo au Burkina Faso parce que la formation sanitaire de Djibo disposait d'un chirurgien réputé.

Dans le domaine du commerce, on a beaucoup entendu parler de la fréquentation des marchés frontaliers par les populations résidant dans le pays voisin. C'est le cas du marché sous-régional de Diaobé situé au Sénégal. Il existe partout un système et un calendrier de marchés.

Le long des frontières s'ajoute le déplacement transfrontalier de troupeaux, sous la forme de transhumance. Bien d'autres exemples foisonnent dans la sous-région. Ils sont tous révélateurs de la solidité des liens socio-culturels et économiques qui unissent les populations frontalières.

■ Par **Mamadou Ismaïla KONATÉ**

Avocat à la Cour

Barreaux du Mali et de Paris

Ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice du Mali

**malikile.com**  
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

74<sup>ème</sup> M...  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

SALON DES  
**MEDIAS**  
DU MALI

**3** EME  
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI  
**2024**

l o a d i n g . . .

■ TALENT MALIEN 00 (Football) ·



Éric Sékou Chelle à la conférence de presse d'avant match opposant le Mali au Burkina Faso demain.

«Le Burkina Faso au même titre que le Mali fait un bon début de compétition.»

«Le Mali et le Burkina ont les mêmes chances pour ce match, ça va se jouer sur des détails et c'est à nous de rester fort et dérouler notre projet de jeu...»

«C'est un match qui peut aller jusqu'au bout donc on reste concentrer pour gagner.»



■ Dialafan Mady Kéïta



Un autre défaut du Malien, il te fait faire un travail mais ne paye jamais après.

■ Moussa Mara Yelema



Allez les aigles pour une nouvelle victoire. J'ai reçu certains influenceurs pour les encourager à inciter nos compatriotes, notamment les jeunes, à supporter notre équipe nationale de football dans le fairplay et la quiétude.

Le football est d'abord un jeu. Que nous gagnons ou pas, nous devons restés joyeux et fraternels entre nous et avec tous nos frères africains.



■ Dugutiqui Diakaridia Traore



Diaaaaa il y avait hors jeu au penalty ivoirien une chose est sûre l'arbitre fait la même chose le Samedi contre le Mali on se retire de la CAF immédiatement et sans délai




Hors jeu sur le penalty ivoirien.  
Penalty plus que légitime non sifflé pour le Sénégal.



■ **Herve Ndepo**



Moi qui vous parle, depuis 2014 que je suis au Mali, jamais j'ai été inquiété et jamais j'ai été menacé, SVP les choses commencent à aller loin.

 I Love Coupé Décalé 31 m · 🌐

A'SALFO À PROPOS DU MATCH CÔTE D'IVOIRE 🇨🇴 - MALI 🇲🇱:

« Ça tombe bien!  
L'histoire des 49 là, on n'a pas oublié »



■ **Alassane Sanogo**



À l'inauguration du stade Alassane Ouattara d'Ebimpé, le Mali a été invité en match amical. Match amical. Pour ce match comptant pour les quarts de finale, les deux pays se rencontrent au Stade de la paix de Bouaké. Un hasard -peut-être- mais qui sied bien au contexte actuel. En effet, le football doit réconcilier ceux que la géopolitique a divisés. Il le peut. Il faut juste laisser le sport aux sportifs. Rien d'autre !

A.S



■ Issiaka Tamboura



Si on gagne cette Coupe, l'année 2024 va être la première année pour le Pèlerinage à Ségou. Les Sages m'auront convaincu.



■ Franklin Nyamsi



Où était cette marionnette de la FrancAfrique quand la CEDEAO maltraitait le Mali, le Burkina Faso et le Niger? IL était au diable Vauvert. Eh bien, qu'il y reste, Moussa Faki Mahamat.



**Communiqué du Président de la Commission de l'Union Africaine sur le Retrait de Trois États Membres de la CEDEAO**

Le Président de la Commission de l'Union Africaine S.E Moussa Faki Mahamat a appris avec un profond regret l'annonce du retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de la CEDEAO.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine appelle à la conjugaison de tous les efforts pour que l'Unité irremplaçable de la CEDEAO soit préservée et la solidarité africaine renforcée.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine engage les leaders régionaux à intensifier le dialogue entre le leadership de la CEDEAO et les trois pays susmentionnés.

Il exprime à ce sujet l'entière disponibilité de la Commission de l'Union Africaine pour apporter tout le concours en son pouvoir pour le succès de la logique de dialogue fraternel, loin de toutes les interférences extérieures d'où qu'elles viennent.



■ Macky Sall



@Macky\_Sall Je suis profondément attristé par le tragique effondrement d'un bâtiment, à Xaar Yalla, occasionnant 7 décès et des blessés graves. J'adresse mes condoléances émues aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

# COMMUNIQUÉ

## DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

**La Direction Générale**

# COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**OUSMANE KARIM COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre National

## Opération des FAMA à Fabacoura et Bouyagui-Were : La sécurité rétablie dans la région de Ségou

Le 28 janvier 2024, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont mené une opération décisive contre des groupes terroristes qui avaient attaqué les villages de Fabacoura et de Bouyagui-Were, situés dans la région de Ségou. Cette attaque a causé des pertes parmi les populations locales, avec des pillages de biens et le vol de plusieurs têtes de bétail.

Alertées par ces attaques, les FAMA ont effectué des recherches minutieuses dans la région, et ont finalement identifié la base des terroristes dans une forêt au nord du village de Bassaro-Were. Une frappe aérienne précise a été exécutée, détruisant la base ennemie et neutralisant un grand nombre de terroristes qui semaient la terreur depuis un certain temps.

Cette opération a permis de mettre fin aux activités nuisibles des groupes terroristes, qui avaient non seulement causé des pertes humaines, mais également

entravé les activités agricoles des populations locales en détruisant des champs de riz. L'État-Major Général des Armées tient à rassurer la population que les FAMA restent déterminées et ne failliront pas à leur devoir sacré de défendre les populations.

«L'unité fait la force, et ensemble, nous vaincrons!» proclame l'État-Major Général des Armées. Cette victoire témoigne de la résilience et de la détermination des Forces Armées Maliennes à assurer la sécurité et la stabilité dans la région.

Les FAMA continueront à travailler en étroite collaboration avec les communautés locales pour renforcer la sécurité et rétablir un climat de confiance. Cette opération réussie démontre la capacité des forces de sécurité à répondre rapidement et efficacement aux menaces, assurant ainsi la protection des citoyens et la préservation de la paix dans la région de Ségou.

Cette victoire souligne l'engagement indéfectible des Forces Armées Maliennes à défendre les populations et à lutter contre le terrorisme, renforçant ainsi la confiance de la nation envers ses forces armées. Unis, les Maliens peuvent surmonter les défis et construire un avenir sûr et prospère pour tous.

**Arouna Sissoko**





## Affaires des 27 groupes électrogènes : Ce que le ministre Sanou avait dit à Lamine Seydou Traoré

La réponse du ministre de l'Économie et des Finances, Alousseni Sanou, concernant la demande de son ancien collègue de l'Énergie pour la prise en charge de l'acquisition de 4 turbines à combustibles et de 27 groupes électrogènes, est très claire.

Dans l'affaire de l'achat des 27 groupes électrogènes et transformateurs, l'ancien ministre de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, ainsi que deux anciens ministres, ont été placés en détention provisoire le 22 janvier 2023 par la Cour suprême pour «faux et usage de faux, atteinte aux biens publics».

Question : Est-ce que le ministre de l'Énergie peut être impliqué dans la procédure de passation d'un contrat d'achat de groupes électrogènes ? La réponse est oui, surtout si cette acquisition est liée à des enjeux énergétiques majeurs et à l'amélioration de l'approvisionnement énergétique du pays.

Dans le cas de ce dossier, le conseil du ministre, selon une source, affirme avec conviction que son client n'est pas impliqué dans le processus d'achat d'EDM-SA, qui se déroule conformément à leur manuel et dont le niveau d'approbation le plus élevé est le conseil d'administration.

Lors de son audition au Pôle économique et financier, le ministre Traoré a exigé la présence du ministre de l'Économie et des Finances «qui a payé le contrat en ques-

tion» ainsi que de la ministre de l'Énergie «qui continue d'exécuter le même contrat». Cependant, la Cour suprême en a décidé autrement en attendant le jugement de l'affaire.

Qu'en est-il de l'implication du ministre de l'Économie et des Finances, M. Sanou ?

Il convient de rappeler qu'en général, en fonction de la structure gouvernementale, le ministre de l'Énergie peut coordonner avec d'autres ministères, tels que le ministère des Finances, pour garantir la conformité aux réglementations en vigueur et faciliter le processus d'importation.

Cependant, dans ce cas précis, ce que Lamine Seydou Traoré ne mentionne pas, c'est que son collègue des Finances a dissipé toutes les ambiguïtés concernant la demande de prise en charge pour l'acquisition de 4 turbines à combustibles et de 27 groupes électrogènes.

Dans sa lettre du 28 novembre 2022 adressée au ministre de l'Énergie, Lamine S. Traoré, Alousseni Sanou a répondu comme suit : «Je vous rappelle que, conformément à nos échanges lors de la réunion sur les sommes dues à EDM-SA, le ministre de l'Économie et des Finances devrait mettre à disposition le reliquat de 19 milliards de F CFA. Ce reliquat, évalué à 7 milliards, a été mis à disposition d'EDM-SA et devrait servir à payer les avances dans le cadre des acquisitions mentionnées ci-dessus.» «L'État n'a donc pas à se substituer à EDM-SA pour le paiement de ses engagements.» Et il ajoute que «pour rappel, dans le cadre du contrat de performance, EDM-SA doit établir un plan de trésorerie et donner la priorité au paiement de ses fournisseurs stratégiques.»

Djibril Diallo





# Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

## Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

## Marché financier de l'UEMOA : Le Mali souhaite lever 1444 milliards de F CFA

**L**e Mali cherche à lever 1444 milliards de F CFA sur le marché communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a confié Oulimata Ndiaye Diassé, directrice générale de l'Agence UMOA-Titres de l'UEMOA, au site d'information «Tunisie Numérique», lors de la sixième édition des Rencontres avec les émetteurs du marché des titres publics (REMTP) qui se sont déroulées du 23 au 24 janvier 2024 à Cotonou, au Bénin.

Les huit pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), qui font également partie de la CEDEAO, la communauté économique la plus prospère du continent, montrent leur détermination. Les récents succès de la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux les encouragent. Ils prévoient de lever 9447 milliards de FCFA (environ 15,7 milliards de dollars) sur le marché régional des titres publics, selon Oulimata Ndiaye Diassé, directrice générale de l'Agence UMOA-Titres...

En détail, Abidjan ambitionne de demander 4041,6 milliards de FCFA, soit 42,7% des levées de fonds sur le marché des titres publics de l'UEMOA. La Côte d'Ivoire confirme ainsi son statut de leader parmi les économies de la région, représentant près de 40% du PIB régional.

Après Abidjan, c'est au tour du Mali de chercher à lever 1444 milliards de FCFA. La dernière fois que Bamako s'est tourné vers le marché régional, c'était en août 2022, une opération qui avait été un franc succès avec une collecte de 270 milliards de francs CFA.

Le Burkina Faso se classe en troisième position parmi les demandeurs, avec 1220 milliards de FCFA. Malgré les tensions politico-diplomatiques avec la CEDEAO, marquées



par des sanctions économiques sans précédent pour pousser les autorités transitoires à organiser rapidement des élections et à rendre le pouvoir, cela n'affecte en rien la bonne santé des opérations boursières régionales. Les affaires continuent de prospérer !

Afin de garantir le plein succès de ces opérations, l'Agence UMOA-Titres élargit la base des investisseurs. Cette information a été communiquée à l'issue des rencontres sectorielles qui se sont tenues à Cotonou, au Bénin. En détail, la levée de fonds prévoit 7130,6 milliards de FCFA par adjudication et 2315,8 milliards de FCFA par appel public à l'épargne.

Selon les dernières informations, le Niger ne figure pas sur l'agenda des émissions de titres publics de l'UEMOA pour cette année, en raison des sanctions des organes communautaires, comme le stipule la Loi des finances 2024 présentée par Niamey.

Par ailleurs, il a été annoncé que 4360 milliards de FCFA des fonds levés seront consacrés au remboursement des crédits arrivant à échéance en 2024. La Côte d'Ivoire, qui représente 50% de cette somme de refinancement, recevra 867,8 milliards de FCFA pour des programmes qui ne sont pas liés au remboursement de la dette. Les observa-



teurs ne sont pas particulièrement inquiets de ce montant de refinancement considérable, ils estiment au contraire que le remboursement des prêts est un moyen d'obtenir des ressources budgétaires sup-

plémentaires, étant donné que les banques commerciales détiennent jusqu'à 90% des titres publics. La transparence croissante sur le marché secondaire pourrait également accélérer la mobilisation de fonds

supplémentaires pour les pays de l'UEMOA.

Par **Abdoulaye OUATTARA**  
(avec Tunisie numérique)

**Info Matin**

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com  
Site: www.malikile.com

## Séminaire doctoral : Les doctorants en PSA outillés



Le Professeur Bréma Ely Dicko, Coordinateur de la formation doctorale en Philosophie, Sociologie et Anthropologie (PSA), a présidé les travaux du séminaire doctoral le lundi 29 janvier 2024. Cette importante activité s'est déroulée dans la salle des professeurs du département de sociologie de la faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation. Le séminaire a réuni le coordinateur adjoint de la formation doctorale en philosophie, sociologie et anthropologie, également directeur de l'école doctorale du Mali, le Professeur Kawélé Togola, le vice-doyen de la faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation, Nacouma Augustin Bomba, les

chefs de département, les docteurs et les doctorants inscrits pour l'année académique 2022-2023.

Ce séminaire doctoral avait un double objectif. D'une part, il visait à améliorer le niveau de connaissance des candidats au doctorat, notamment en ce qui concerne les techniques de lecture et l'exploitation des notes de lecture. D'autre part, il avait pour but de faciliter le parcours doctoral des étudiants de cette formation en favorisant les échanges sur les aspects théoriques et méthodologiques de la recherche. Il a été organisé en collaboration avec le laboratoire SoDEC et le laboratoire d'anthropologie visuelle

collaborative (LAVISCOL).

Dans son discours d'ouverture, le Professeur Bréma Ely Dicko, Coordinateur de la formation doctorale en Philosophie, Sociologie et Anthropologie (PSA), a souligné que cette activité pédagogique s'inscrivait dans le cadre d'une série de séminaires et d'ateliers. Il a expliqué que ce séminaire permettrait aux doctorants de découvrir comment gagner du temps et trouver rapidement des informations dans un texte, ainsi que d'adapter leurs stratégies de lecture à leurs objectifs de recherche. Il a également abordé leurs préoccupations méthodologiques et épistémologiques, telles que les



techniques de lecture, la construction des objectifs de recherche, la délimitation théorique du sujet, la formulation de questionnements théoriques et épistémologiques pour problématiser le social et l'articuler dans un projet de recherche doctoral, ainsi que l'opérationnalisation des outils et techniques de collecte et d'analyse des données. De nombreux doctorants rencontrent des difficultés majeures pour trouver des ressources documentaires et maîtrisent mal les techniques de lecture, de prise de notes et de citation, entre autres. C'est pourquoi il est primordial d'approfondir leurs connaissances des bases de données, des mo-

teurs de recherche et des logiciels de gestion bibliographique tels que Zotero et Endnote. En somme, ces rencontres et formations permettront aux doctorants d'acquérir des connaissances en recherche documentaire, en construction de problématique, en approches méthodologiques et conceptuelles en sciences humaines, en enquête de terrain et en analyse des données, ainsi qu'en rédaction scientifique. Les sujets abordés lors de ce séminaire doctoral en Philosophie, Sociologie et Anthropologie comprennent, entre autres : les bases de données, les catalogues et les moteurs de recherche, la création d'alertes spécifiques, les types et

les stratégies de lecture, la gestion des références bibliographiques, ainsi que la problématique de recherche en philosophie, en anthropologie et en sociologie. Ces différentes thématiques ont été animées par le Pr Bréma Ely Dicko, le Pr Ichaka Camara, le Pr Nacouma Augustin Bomba et le Pr Kawélé Togo. Il est important de souligner que les échanges ont été fructueux et enrichissants. Les doctorants ont clairement exprimé leur souhait d'organiser d'autres séminaires afin d'être mieux préparés. Le séminaire s'est conclu par une photo de groupe.

■ Ibrahim Sanogo

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

# Sky Mali: L'âme des grands voyageurs

L'entreprise SKY Mali a tenu une conférence de presse le mardi 30 janvier 2024 à l'hôtel Millenium. Tous les cadres de l'entreprise SKY Mali ainsi qu'un grand nombre de journalistes étaient présents. L'objectif était de présenter la nouvelle équipe de direction ainsi que les axes de développement de la compagnie pour les années à venir.

SKY Mali est une compagnie malienne à capitaux privés dont l'actionnaire unique est le groupe émirati FLY SKY Invest, détenu par Sheikh Abdoul Jabaar. Elle opère au Mali depuis septembre 2020, notamment en proposant des vols domestiques vers les villes de Kayes, Gao et Tombouctou. La compagnie dispose de deux avions : un Boeing 737-500 [TZ-SMA] et un Boeing 737-400.

Selon Wilfried Bale, directeur commercial et marketing chez SKY Mali, depuis son premier vol vers Kayes le 29 septembre 2020, SKY Mali a transporté 141 027 passagers, dont 135 380 sur le réseau domestique, avec la répartition suivante : 43% de et vers Gao, 37% de et vers Kayes et 16% de et vers Tombouctou. La compagnie compte actuellement 85 employés, dont 90% sont maliens. Elle mise sur la jeunesse, avec une moyenne d'âge de seulement 44 ans et un tiers de femmes. Aïcha Doucouré Haïdara occupe une place importante au sein de l'entreprise. Elle a été nommée directrice générale par le conseil d'administration en décembre 2023, après avoir été directrice générale adjointe en charge des finances. Madame Haïdara a rejoint SKY Mali dès sa création en 2020 en tant que directrice des finances de l'administration et du contrôle de gestion, avant de devenir numéro 2 de la compagnie en 2022. Elle a été formée à l'université de Sheffield (Angleterre) et à l'école supérieure de commerce de Montpellier (France). Aïcha Doucouré Haïdara, âgée de 40 ans, a également travaillé pour de grandes



entreprises telles qu'Ernst et Young ou Orange Mali.

En ce qui concerne la vision de SKY Mali pour la période 2024-2027, la directrice générale, Madame Haidara Aïcha Doucouré, a souligné que celle-ci repose sur six axes stratégiques. Le premier axe concerne la recapitalisation de la compagnie, le deuxième axe vise à améliorer la rentabilité financière et la pérennité de la compagnie, le troisième axe consiste à renforcer le maillage territorial et régional, le quatrième axe concerne la modernisation de la flotte, le cinquième axe vise à se conformer aux normes internationales et enfin, le dernier axe concerne l'amélioration de l'expérience client. En ce qui concerne la recapitalisation, SKY Mali est actuellement détenu par un actionnaire unique, Sheikh Abdoul Jabaar, de nationalité émiratie. Au départ, SKY Mali avait un capital de 10 millions, mais il y a eu plusieurs augmentations de capital. La première

phase est terminée avec un capital social de 10 millions à 5 milliards, entièrement souscrit par l'actionnaire unique. La deuxième phase est en cours, ce qui entraînera une augmentation de 5 à 9 milliards toujours souscrite par l'actionnaire unique. À terme, l'objectif serait d'ouvrir le capital aux acteurs privés et institutionnels maliens afin d'accompagner le développement de SKY Mali. Le deuxième point concerne l'amélioration de la rentabilité financière et la pérennité de la compagnie. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous pouvons dire que SKY Mali a atteint l'équilibre d'exploitation en 2023, ses recettes couvrant l'ensemble des charges d'exploitation et des charges de fonctionnement. Il est important de noter que cette stratégie s'inscrit dans la vision de faire de SKY Mali un instrument au service du désenclavement intérieur et extérieur du Mali», a-t-elle déclaré.

**Ibrahim Sanogo et Mamadou Komina,**  
■ Stagiaires

## Insécurité dans le cercle de Bankass : Le MPUSCB interpelle le président Assimi



**D**ans une lettre ouverte adressée au président de la transition, le Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass (MPUSCB) exprime sa profonde inquiétude face à la situation critique dans laquelle se trouve le cercle de Bankass, suite à une attaque terroriste ayant coûté la vie à près d'une trentaine de civils à Ogota, dans la commune rurale de Ségué.

Le MPUSCB, représentant les habitants de Bankass, fait appel à l'implication personnelle du président de la transition, le colonel Assimi Goïta, en tant que chef suprême

des armées du Mali, pour mettre fin à la souffrance des populations de Bankass.

Les habitants de Bankass avaient accueilli l'accession au pouvoir du président de la transition avec enthousiasme, espérant une amélioration de la sécurité sous son leadership. Cependant, la réalité sur le terrain ne correspond pas à leurs attentes, en particulier à Bankass.

La situation sécuritaire dans le cercle de Bankass est plus que préoccupante, avec des attaques incessantes contre les villages et une multiplication alarmante des enlèvements de

civils. Cette insécurité permanente plonge le cercle de Bankass dans une atmosphère de souffrance et de deuil.

Au cours des trois derniers mois, la menace terroriste s'est intensifiée, obligeant des dizaines de villages à se déplacer vers d'autres communes par crainte de représailles. Les récents événements, survenus le 27 janvier 2024, ont entraîné la perte tragique d'une trentaine de vies dans les villages d'Ogata et Oimbè de la commune rurale de Ségué. Auparavant, d'autres attaques meurtrières avaient été perpétrées par des groupes obscurantistes dans





plusieurs villages, tels que Diallassagou, Déguésagou, Dianweli, Kani Bonzon, Barasoro, Sogotou, Kerouwan, pour n'en citer que quelques-uns.

La situation est telle que de nombreux habitants quittent le cercle de Bankass en raison des enlèvements récurrents sur l'axe Bankass-Bandiagara, en particulier au niveau du pont Parou-Songobia, devenu un véritable cauchemar pour les citoyens.

Le MPUSCB demande donc au président de la transition de prendre des mesures immédiates et concrètes pour rétablir la sécurité dans le cercle de Bankass. Les habitants attendent une réponse rapide

et efficace de la part des autorités afin de mettre fin à cette spirale de violence et de protéger les vies et les biens des citoyens.

Une intervention du gouvernement pour garantir la sécurité des populations dans le cercle de Bankass et pour rétablir la confiance des habitants envers les institutions est une nécessité, à la lecture de la lettre ouverte signé par le président du mouvement. La lutte contre le terrorisme et l'insécurité doit être une priorité absolue pour assurer la stabilité et le développement de la région. Le MPUSCB demande instamment au président de la transition de prendre des mesures fermes, de renforcer la présence sécuritaire dans le cercle de Bankass et de mettre en place

des stratégies efficaces pour lutter contre les groupes terroristes, à l'envie de l'opération en cours dans la région de Kidal. Seule une action rapide et coordonnée permettra de rétablir la paix et la sécurité dans cette région meurtrie.

La situation d'insécurité croissante dans le cercle de Bankass nécessite une attention urgente et une action immédiate de la part des autorités. Les habitants de Bankass attendent du président de la transition des mesures concrètes pour mettre fin à cette violence et protéger leurs vies. Les efforts de lutte contre le terrorisme doivent être renforcés afin de rétablir la stabilité et le bien-être des populations de Bankass. Monsieur le Président.

**Lire en encadré la lettre**

## Objet : Lettre ouverte au président de la transition, Chef suprême des armées du Mali, son excellence le colonel Assimi Goïta

**M**onsieur le président de la transition, chef de l'État,

C'est avec un profond sentiment de préoccupation et de tristesse que je m'adresse à vous au nom du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass (MPUSCB). Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique et délétère qui prévaut actuellement dans le cercle de Bankass, une localité déjà éprouvée.

**Excellence, monsieur le président de la transition, chef suprême des armées,**

Les habitants du cercle de Bankass ont chaleureusement salué votre accession au pouvoir, portant de grands espoirs sur l'amélioration de la sécurité sous votre leadership éclairé. Ils se sont réjouis de la montée en puissance de l'armée, vos forts louables dans l'équipement de l'armée malienne et votre ferme engagement de redonner au Mali toute sa souveraineté territoriale. Malheureusement, la réalité actuelle ne correspond pas à ces attentes, en tout cas à Bankass jusqu'au moment où nous vous écrivons cette lettre.

**Votre excellence,**

La situation sécuritaire dans

le cercle de Bankass est plus que préoccupante. Au fil des semaines, la détérioration s'est accentuée, avec des attaques incessantes contre nos villages et des enlèvements de civils se multipliant de manière alarmante. Ces actes transforment notre cercle en un lieu de souffrance et de deuil constant.

Au cours des trois derniers mois, la menace terroriste a atteint des proportions inquiétantes, forçant des dizaines de villages à se déplacer vers d'autres communes par crainte de représailles. Les derniers événements, en date du 27 janvier 2024, ont entraîné la perte tragique d'une trentaine de vies dans les villages d'Ogata et Oimbè de la commune rurale de Ségué. Avant cette attaque meurtrière, plusieurs autres ont été commises par les forces obscurantistes dans plusieurs villages dont Diarrassagou, Déguésagou, Dianweli, Kani Bonzon, Barasoro, Sogotou, Kerouwan...

**Votre excellence,**

Le cercle de Bankass se vide de ses habitants en raison des enlèvements récurrents sur l'axe Bankass-Bandiagara, particulièrement au niveau du pont Parou-Songobia, devenu un véritable cauchemar pour nos concitoyens. Depuis le 10 novembre 2021, près d'une trentaine de personnes enlevées lors de l'attaque de trois cars de la compagnie Ogoyara restent en captivité. Les familles vivent dans l'angoisse, sans nouvelles,

et le désespoir grandit.

Malheureusement, les enlèvements continuent, avec trois autres cars du cercle de Bankass pris en otage le 7 novembre dernier, et un autre de la compagnie AIR KONNA enlevé le 28 novembre. Plus de 30 ressortissants du cercle ont été emmenés vers des destinations inconnues.

Nous déplorons aussi la lenteur dans l'intervention de nos FAMA après les attaques.

**Votre excellence,**

Les forces terroristes ont délibérément saboté les ponts Parou-Songobia et Bodio en novembre dernier, restreignant tous les déplacements entre Bandiagara et Bankass. Les cars en provenance de Bamako sont contraints de faire demi-tour à Bandiagara, privant les populations de Bankass de leur droit à la libre circulation.

**Votre excellence, Monsieur le chef suprême des armées du Mali,**

Le seul espoir des habitants de Bankass face à cette terreur est vous. Ils vous implorent de les libérer de cette domination terroriste et de leur permettre de poursuivre une vie normale, en toute liberté de circulation dans leur propre pays.

Monsieur le président, notre cercle aspire à ressentir la présence rassurante de l'État.

Bankass a besoin d'un renouveau, d'une lueur d'espoir. Il compte sur vous pour atteindre cet objectif.

Nous attirons également votre attention sur les actions inappropriées du préfet Ali Sidibé. Au lieu de rassurer la population en ces temps incertains, il interdit aux ONG d'opérer dans les zones touchées par l'insécurité, privant ainsi les habitants des aides nécessaires.

**Face à cette détérioration alarmante, nous sollicitons :**

- Votre implication personnelle pour la résolution de la situation sécuritaire du

cercle de Bankass ;

- La destruction de toutes les bases terroristes dans le cercle de Bankass ;
- La sécurisation de l'axe Bandiagara-Bankass, notamment au niveau du pont Parou-Songobia ;
- L'installation d'une Brigade d'intervention rapide dans l'arrondissement de Kani-Bonzon ;
- Une réévaluation de la position du préfet de Bankass ;
- La réalisation d'enquêtes approfondies pour traquer les complices des terroristes dans le cercle de Bankass ;

- Une assistance aux populations déplacées exposées à la famine.

Votre excellence, nous vous exhortons à agir de manière urgente et efficace pour rétablir la sécurité dans notre cercle et assurer la protection de nos concitoyens.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de notre haute considération.

**Bamako le 30-01-2024**

**Abdala Togo**

**Président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass**

■ **Karamoko B Keita**





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL  
GRATUIT

80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Dr. Moussa Coulibaly, Sociologue : Le nécessaire réarmement moral

Selon Dr. Moussa Coulibaly, sociologue, cette nouvelle année 2024, s'annonce comme celle où notre pays amorce sa vitesse de croisière vers des objectifs pour l'atteinte desquels les Maliens se sont mobilisés, ont enduré et continuent d'endurer des souffrances. Il affirme que cette fois-ci, la volonté politique de lutter contre la corruption à grande échelle semble s'accorder harmonieusement avec la dynamique lancée par l'appareil judiciaire.



**N**otre sociologue explique que l'année 2023 s'est achevée avec la récupération de Kidal et l'avancée très significative des Forces défense et de sécurité vers des objectifs comme la sécurisation du territoire et le redéploiement des Forces de sécurité et de l'administration.

Dr. Moussa Coulibaly pense également que 2024 commence avec cette évolution rapide de l'affaire

de la crise énergétique qui focalise toutes les attentions. Tout en rappelant qu'il y a des décennies, les scandales financiers n'ont fait que distraire un peuple affamé mais disposant de nombreux atouts.

**“Cette fois-ci, la volonté politique de lutter contre la corruption à grande échelle semble s'accorder harmonieusement avec la dynamique lancée par l'appareil judiciaire pour mettre un terme définitif aux interminables**

**détournements de deniers publics”,** constate-t-il.

Il estime que le président Assimi Goïta, avec le soutien de l'ensemble des populations maliennes a gagné une première bataille contre les coalitions et les forces du mal qui étaient déterminées à asseoir leur emprise afin de détruire l'unité de notre pays et finalement d'exploiter ses énormes potentialités naturelles. Toutefois, à ses yeux, la vraie guerre qui doit être livrée pour jeter les bases de la refondation tant attendue est la lutte contre l'enrichissement illicite sous toutes ses formes.

A ce titre, le sociologue explique que la communication réussie du président lors des vœux du nouvel an apparaît comme un grand oral au cours duquel il a affiché une détermination froide pour mobiliser toutes les ressources nécessaires pour gagner cette guerre contre la corruption.

**“Cependant, seule l'efficacité de l'action de la justice peut assurer au président de la Transition le maintien de cet énorme capital de confiance dont il jouit auprès de ses concitoyens abonnés pendant longtemps aux effets d'annonces des politiques qui ont anesthésié la ferveur d'un peuple qui a commis le péché d'être patient au mauvais moment”,** clame-t-il.

Selon lui, autant la justice doit être sans état d'âme dans la guerre contre les détournements de deniers publics, autant sa détermination doit rester forte par rapport à la lutte contre la cybercriminalité car le Mali est à une phase de son évolution où l'indiscipline et les communications stériles n'ont pas leur place.

Dr. Coulibaly reste convaincu que les autorités de la Transition malienne sont dans la bonne direction pour réussir ce pari historique de renaissance qui consacre le début d'une autonomie économique, financière et politique. C'est l'ultime occasion

de rejoindre le cercle fermé des nations qui décident par elles-mêmes et qui disposent des atouts pour cela.

A l'entendre, notre pays n'est pas totalement à l'abri des revirements car les puissances étrangères qui veulent faire main basse sur nos ressources ont toujours la main sur la gâchette pour tuer notre élan à la moindre occasion.

Partant du fait que notre partenaire de l'AES en ce moment, le Niger est en train de connaître un scénario de ce genre, Dr. Moussa Coulibaly, croit fort que les autorités nigériennes subissent en ce moment un harcèlement digne d'un autre temps. Les Etats-Unis sont déterminés à créer toutes les conditions pour avoir une part des ressources énergétiques du Niger en empêchant ce pays qui vient de loin de s'orienter, comme le

Mali vers la Russie.

**“Notre pays a déjà franchi cette étape. Il s'agit juste pour chaque Malien d'intégrer la dynamique de renouveau qui est lancée. On ne doit pas rater ce rendez-vous historique. La société civile, les religieux, les politiques, toutes les forces vives du pays sont investis de cette mission”,** conclut-il.

**Ibrahima Ndiaye**  
MALI TRIBUNE

## Fin de l'accord L'omerta de la classe politique

Plus de 72 heures après la déclaration du gouvernement mettant fin avec effet immédiat à l'accord pour la paix et la réconciliation nationale, aucun parti politique, du moins jusqu'à ce que nous mettions cette édition sous presse, n'a prononcé un mot. Nos hommes politiques se distinguent par un silence assourdissant face à cette décision majeure du gouvernement. En tout cas, les maliens attendent leurs réactions, ne serait-ce que pour saluer ou condamner la décision.



Le samedi 27 janvier 2024, à l'hôtel Radisson Collection, s'est tenue la cérémonie de remise

des prix du premier concours de l'inclusion dans les médias au Mali. Présidé par le ministre de la Com-

munication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou Ag Ilyène,

l'événement a réuni de nombreuses personnalités, dont le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, Abdoul-Kassim Ibrahim Fomba.

Le gouvernement de transition a officiellement mis fin à l'Accord d'Alger, qui peine à être appliqué en raison de multiples violations. Pourtant, en 2015, la signature de cet accord était annoncée comme le début d'une nouvelle ère de paix et de réconciliation nationale.

Cette décision prise jeudi soir, qui ouvre la voie au dialogue entre les Maliens, n'a jusqu'à présent suscité aucune réaction de la part des partis politiques. Du moins, à notre connaissance. Tout se passe dans un silence total sur un sujet aussi important et décisif pour la stabilité de notre pays, qui a été secoué par une décennie de crise sécuritaire. Peu de partis politiques osent critiquer la gestion de la transition alors que le pays est confronté à une crise énergétique sans précédent, aggravée par le coût de la vie. À ces problèmes s'ajoute maintenant la fin de l'accord.

Le refus des partis politiques de commenter cette décision, de partager leur analyse de la situation en se retranchant derrière leurs murs, témoigne de leur fuite de responsabilité, mais aussi de leur déni de leur rôle de surveillance et d'alerte envers les autorités et les décideurs.

En optant pour ce silence assourdissant, les partis politiques se contentent de fermer les yeux sur un sujet dont l'importance se mesure à l'apaisement dans le pays, où la population aspire à la paix. Par leur silence, ils deviennent complices de ce qui se passe, même s'ils y sont opposés. Ne dit-on pas que qui ne dit mot consent ?

Ce silence est également observé au sein des états-majors des partis politiques et des mouvements politiques qui ont combattu l'ancien régime. Tout le monde semble se contenter de la déclaration lue à la télévision par le ministre d'État, porte-parole du gouvernement, annonçant la fin de l'Accord d'Alger.

On a l'impression que l'épée de Damoclès plane au-dessus des partis politiques et des mouvements poli-

tiques, les réduisant au silence.

Cette attitude étrange devrait interpellé les autorités de la transition, qui doivent comprendre que les voix discordantes sont essentielles à l'équilibre des idées et à la promotion du vivre ensemble malgré les divergences d'opinions et d'approches, alors que le pays est engagé dans un dialogue entre les Maliens. Comme dit un proverbe : «De la discussion jaillit la lumière». Le régime ne pourra atteindre les objectifs de ce processus tant qu'une partie des forces vives de la nation aura peur et évitera de s'exprimer ou de partager son opinion. En clair, la transition doit créer les conditions de confiance et de sérénité permettant à tous les Maliens de faire des propositions comme il se doit afin de mettre fin définitivement au cycle de rébellion dans le pays. Certes, le pays est en transition politique, mais il est régi par une nouvelle Constitution qui consacre la 4e République et garantit certaines libertés collectives et individuelles.

**PAR SIKOU BAH**  
Info Matin



# Lutte contre la pollution plastique au Mali

## Un nouveau projet lancé

Chaque année, le monde est envahi par environ 400 millions de plastiques. Au Mali, ces plastiques posent un véritable problème de développement et de gestion de l'environnement. Malgré cela, ce sont des produits largement utilisés qui envahissent presque toutes les localités. C'est précisément pour répondre à ce problème que la Fondation Santé Environnement (FSE), en collaboration avec la coopération espagnole, a lancé un projet de lutte contre la pollution plastique le mardi 30 janvier 2024 dans un hôtel de la région.

Sous le thème «Durabilité vers une Transition Verte et Résiliente : Utilisation de Sacs et Produits Écosystémiques au Mali», cet événement d'une grande importance témoigne de l'engagement des autorités maliennes à s'investir pleinement dans la préservation de l'environnement.

Selon les initiateurs, le projet vise à améliorer les compétences en matière de production de sacs biodégradables et/ou compostables, à

soutenir les plateformes de défense des citoyens et à sensibiliser les décideurs sur la nécessité d'améliorer et d'appliquer la législation, ainsi qu'à promouvoir les emplois verts pour les femmes et les jeunes.

Dans son discours de lancement, le Ministre de l'Assainissement et du Développement Durable, M. Mamadou SAMAKE, a souligné les méfaits de l'utilisation des déchets plastiques. Selon ses explications, ces déchets seraient responsables d'environ 30% de la mortalité du cheptel aujourd'hui. Cela entraîne l'imperméabilisation des sols par ces déchets plastiques, ce qui peut entraîner une diminution des ressources en eau et la destruction des sols cultivables, ainsi que la dégradation de la qualité de l'air due aux déchets plastiques. Cette alliance représente également pour le ministre une opportunité d'encourager l'application de la loi interdisant l'utilisation des déchets plastiques, mais aussi de promouvoir la création d'unités industrielles à petite

ou grande échelle afin de trouver des alternatives permettant de remplacer progressivement l'utilisation de ces déchets.

Il est important de souligner que la pollution plastique est un problème mondial qui a des effets dévastateurs sur nos écosystèmes, la vie sauvage, la santé, le bien-être et l'économie mondiale. En revanche, la réutilisation des déchets plastiques, le recyclage, entre autres actions pertinentes, permettent de lutter contre ce phénomène et présentent l'avantage de créer des emplois verts. Au Mali en particulier, la lutte contre les déchets plastiques est inscrite dans la politique nationale de protection de l'environnement. Compte tenu de tous les avantages que ce nouveau projet pourrait apporter, les initiateurs sont convaincus que cette nouvelle alliance permettra au Mali de se dessiner un avenir plus durable, où la préservation de notre planète occupe une place centrale.

**Siguéta Salimata DEMBELE**





## Droits de l'homme

# Plus de 120 pays ont évalué positivement l'avancement des efforts de la Chine

CGTN  
FRANÇAIS

**Hanane Thamik :**

**Plus de 120 pays ont évalué positivement l'avancement des efforts de la Chine en matière de droits de l'homme**



**H**anane Thamik, représentante marocaine, a participé à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Lors d'une interview accordée à CGTN Français, elle a raconté l'examen du bilan des droits de l'homme de la Chine. Lors du quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) mené à Genève par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Chen Xu, chef de la délégation chinoise, a donné un aperçu complet du parcours de développement des droits de l'homme de la Chine et de ses réalisations significatives. Plus de 120 pays ont évalué positivement l'avancement des efforts de la Chine en matière de droits de l'homme, et ont reconnu les efforts persistants de la Chine pour faire progresser et sauvegarder les droits de l'homme.

Hanane Thamik a dit : « La Chine a annoncé 30 nouvelles mesures visant à protéger les droits de l'homme, notamment des initia-

tives visant à améliorer les moyens de subsistance de la population, à renforcer la protection juridique des droits de l'homme, à promouvoir la coopération internationale en matière de droits de l'homme et à soutenir le travail des mécanismes des droits de l'homme de l'ONU. Lors du quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) mené à Genève par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Chen Xu, chef de la délégation chinoise chargée de l'examen, a fait cette annonce, affirmant que la Chine considère le respect et la protection des droits de l'homme comme un aspect crucial de la gouvernance de l'État. La Chine a suivi une voie de développement des droits de l'homme qui s'aligne sur les tendances mondiales actuelles et est adaptée à ses conditions nationales, et la Chine a réalisé des progrès historiques dans la promotion des droits de l'homme, en adhérant à une approche centrée sur l'être humain et en s'efforçant

d'améliorer la qualité de vie pour ses citoyens. Dans le contexte de la modernisation de la Chine, le pays a suivi une voie de développement pacifique et a plaidé pour la protection, la promotion et l'avancement des droits de l'homme à travers la sécurité, le développement et la coopération. Au cours de l'examen, plus de 120 pays ont évalué positivement l'avancement des efforts de la Chine en matière de droits de l'homme, ont reconnu les efforts persistants de la Chine pour faire progresser et sauvegarder les droits de l'homme, ont salué la mise en œuvre par la Chine de la démocratie populaire, l'élaboration et l'exécution d'un plan d'action national pour les droits de l'homme, l'amendement de la Loi sur la protection des droits et des intérêts des femmes, l'amélioration continue du système de sécurité sociale et de services pour les personnes handicapées etc. De nombreux pays ont déclaré que l'approche de la Chine

en matière de développement des droits de l'homme s'aligne sur sa situation nationale et sur les désirs de son peuple, offrant un nouveau

modèle aux nations, en particulier les pays en développement, pour explorer de manière indépendante leurs propres voies vers le dévelop-

pement des droits de l'homme. »

Source : [cgtn.com](http://cgtn.com)

## Conservateur du Musée national des beaux-arts de Chine : Les échanges culturels profiteront à l'exploration et à la création continues des peuples qui aiment la paix et la beauté

L'année 2024 marque le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, ainsi que l'Année Chine-France du tourisme culturel. À cette occasion, Wu Weishan, conservateur du Musée national des beaux-arts de Chine, a accordé une interview exclusive à CGTN Français. Il a parlé du rôle de l'art dans la promotion de la culture, des mesures concrètes mises en œuvre du musée pour promouvoir les échanges culturels entre la Chine et la France, ainsi que ses souhaits et de ses attentes pour les futurs échanges et coopération entre les deux pays dans le domaine culturel. Selon lui, les échanges culturels entre la Chine et la France ne se développeront que dans une meilleure direction, et profiteront à l'exploration et à la création continues des deux peuples qui aiment la paix et la beauté.

Dans le processus de développement de la société humaine, différentes régions ne se développent pas de manière synchronisée du fait de leurs différences culturelles et de leurs environnements géographiques respectifs, etc. Mais elles ont une similitude, c'est le vrai, le bien et le beau. Le vrai est la vérité de la vie et de l'émotion. C'est aussi l'expression réelle des artistes sur le monde et leur psychologie subjective. « Grâce à l'art, nous pouvons



toujours trouver notre propre valeur de vie et la poursuite de l'idéal dans les œuvres. L'art est donc un très bon moyen pour réaliser des échanges culturels et émotionnels et améliorer la compréhension mutuelle », a souligné Wu Weishan.

Il pense que la Chine devrait faire connaître à davantage de personnes des œuvres représentatives d'artistes chinois de l'antiquité jusqu'aux temps modernes, afin

qu'ils comprennent l'art chinois. « C'est ce que nous devrions faire aujourd'hui. » À mesure que la société chinoise continue de se développer et que son statut dans le monde s'élève de plus en plus, les gens accorderont de plus en plus d'attention à la culture chinoise. À l'avenir, les grands artistes chinois et l'excellent art national chinois brilleront sûrement dans le monde.

Source : [cgtn.com](http://cgtn.com)

## Chine

# Le cyclisme suscite un grand engouement



**E**n Chine, le cyclisme suscite un grand engouement en ce moment. On sent qu'il y a plus de gens qui pratiquent le vélo sur route. Le journaliste de CGTN Français, Jojo Meijiao Zhang, a invité des cyclistes professionnels et amateurs passionnés à participer à un événement à vélo traversant des villes chinoises. Suivons notre journaliste et le Club Escargots de Beijing pour découvrir à vélo le paysage hivernal de la capitale chinoise, qui traverse les temps anciens et modernes.

« Notre équipe a été créée en 2021. Cela fait maintenant quelques années et nous sommes environ 1 000 personnes. Nous sommes également très actifs. Lorsque les activités sont plus régulières, environ 400 personnes y participent par semaine. Nous avons

vu des personnes : des adolescents jusqu'aux personnes âgées de 70 ou 80 ans. La tranche d'âge est très large. On peut dire que ce sport convient à tous les âges. Regardez la bibliothèque de la tourelle devant vous. C'est l'un des bâtiments emblématiques de Beijing qui mérite d'être visité », a dit Shen Hui, capitaine du Club Escargots de Beijing.

« Le vélo peut nous apporter beaucoup de plaisir, de joie et soulager le stress », a exprimé Yang Hongxia, amatrice passionnée du cyclisme.

Les coureurs de l'Équipe de Chine de cyclisme sur route sont en train de s'entraîner dans la province insulaire de Hainan. « Plus je roule,

plus je deviens fort, et plus je deviens fort, plus je roule », a déclaré Su Haoyu, coureur de l'Équipe de Chine de cyclisme, « Faire honneur à son pays aux Jeux Olympiques est le rêve de tous les athlètes. Bien sûr, moi aussi. »

Lionel Marie, directeur sportif du China Glory Continental Cycling Team, a dit : « Le cyclisme, c'est ma vie. Ce que m'a apporté le cyclisme, j'ai pu travailler dans le monde. J'ai pu travailler pour des équipes australiennes américaines, israélienne, maintenant chinoises, turques. Donc, ça m'a permis de visiter une partie du monde à travers le vélo. J'ai pu visiter l'Afrique également sur certaines épreuves. »

Source : [cgtn.com](http://cgtn.com)

CGTN  
FRANÇAIS

C'est l'un des bâtiments emblématiques de Beijing







## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous avez de nombreux projets en perspective qui vous imposent de redoubler d'efforts et de travailler plus, mais cela n'a pas l'air de vous plaire. Il faut vous dire que, dans la vie, il faut se donner les moyens d'atteindre ses objectifs, et que nous avons tous des impératifs et des obligations que nous devons assumer. Votre emploi du temps va être certes plus chargé, mais ce sera juste le temps que vous finalisez vos projets en cours.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

La vision à long terme vous guidera. Fixez des objectifs ambitieux pour votre carrière, et établissez un plan stratégique pour les atteindre. Votre persévérance et votre concentration sur les résultats à moyen et long terme seront les leviers de votre succès professionnel. Soyez prêt à relever des défis qui contribueront en réalité à votre croissance à long terme. Porteur de projet, ne vous laissez pas miner par les tracasseries administratives.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Que ce soit dans la gestion de projet, le management d'équipe ou la planification stratégique, votre dévouement inébranlable sera un puissant levier de réussite. Veillez à maintenir une harmonie entre vos aspirations professionnelles et votre bien-être personnel pour rester en haut du podium. Cette période pourrait vous apporter des opportunités d'avancement professionnel ou de croissance, si vous êtes entrepreneur.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Aujourd'hui, vous êtes particulièrement inventif au travail. Votre esprit agile et curieux vous sera d'une précieuse aide pour trouver des solutions créatives à vos défis professionnels. N'hésitez pas à partager vos idées avec vos collègues, elles seront bien accueillies. Soyez à l'écoute des retours que vous recevrez : en plus d'enrichir votre réflexion personnelle, cela pourrait bien vous ouvrir de nouvelles portes.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous enchaînez les petits boulots, et cela vous convient parfaitement. En revanche, tout le monde ne semble pas partager votre avis, vos proches notamment. Ils ne comprennent pas que vous ne vouliez pas avoir un travail stable et que vous ayez besoin de changement en permanence. Même si cela part d'une bonne intention de leur part, expliquez-leur que si certains ont besoin de stabilité, d'autres ont besoin de mouvement pour vibrer. Nous sommes tous différents.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

La flexibilité sera votre alliée en cette période de transition. Restez prêt à vous adapter aux changements rapides qui vont s'opérer dans votre sphère professionnelle. Votre capacité à rester agile face aux défis vous permettra de saisir des opportunités inattendues et de maintenir une trajectoire professionnelle stable, malgré les vicissitudes. Soyez ouvert à de nouvelles méthodes et technologies pour rester à la pointe.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous amorcé un nouveau travail, et vous voulez être irréprochable afin de faire vos preuves. Il vous faut prendre vos marques, et vous familiariser avec vos nouveaux collègues. Les prochaines semaines seront probablement un peu stressantes et bien chargées, mais ne vous mettez pas trop de pression. Donnez-vous le temps de vous adapter, et surtout faites-vous votre propre opinion, sans tenir compte de ce qu'on vous racontera. Évitez les bruits de couloirs.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Une affaire des plus importantes est en train de se conclure et pourrait bien marquer un tournant dans votre carrière. Restez aux aguets et mettez tout en œuvre pour que cela se termine sur les chapeaux de roues. Après tout, vous vous êtes beaucoup investi en temps et en heure, quitte à sacrifier parfois votre vie privée. Il est grand temps de récolter les lauriers de votre dur labeur, vous ne pensez pas ?



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Abordez les défis professionnels avec un esprit de renouveau, et n'hésitez pas à sortir de votre zone de confort. Votre capacité à réinventer les situations peut donner naissance à des opportunités riches de sens et à des projets qui capteront l'attention de votre communauté professionnelle. Montez en compétences dans des domaines que vous ne maîtrisez pas encore. Elles vous serviront à mener à bien ces projets, et ce, de manière autonome.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre discipline et votre retenue vont être sollicitées. De probables conflits entre collègues verront le jour, restez à l'écart. Concentrez-vous sur votre travail, prendre parti dans ces querelles vous vaudrait des inimitiés. Si vos capacités d'écoute et de médiation pourraient aider à améliorer la situation, ne vous y forcez pas non plus. Agissez si vous le souhaitez, tout en conservant une certaine distance.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes sur le point de faire une rencontre professionnelle particulièrement intéressante, que ce soit lors d'une conférence, d'un événement ou même au sein de votre entreprise. Cette rencontre pourrait avoir un impact significatif sur votre carrière et pourrait déboucher sur une collaboration passionnante. Cette personne pourra vous guider, partager son expérience et vous aider à développer vos compétences et votre carrière.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous réussissez tout ce que vous entreprenez ! Votre positive attitude et votre sens des priorités sont les clés de votre succès, il ne faut pas se leurrer, et si vous poursuivez dans cette voie, vous serez récompensé à votre juste valeur. Continuez à vous fixer des objectifs dans la limite du possible et à communiquer avec le reste de l'équipe. N'oubliez pas non plus de parer aux imprévus !



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 <b>Malikilé</b></p> <p><b>KASSOUB</b> invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p><b>Kamena lève le voile!</b></p>	<p>1274 <b>Malikilé</b></p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution: <b>Le rêve brisé</b></p> <p><b>Les enfants de Badalabougou servis</b></p>	<p>1275 <b>Malikilé</b></p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p><b>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</b></p>	<p>1276 <b>Malikilé</b></p> <p>Mali: <b>Baron Binyamin</b> Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p><b>La grosse arnaque!</b></p>
<p>1277 <b>Malikilé</b></p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: <b>La Visitation Générale judiciaire</b> 1804.005.262 FCFCA d'Irrégularités financières</p> <p><b>242 filles et femmes installées</b></p>	<p>1278 <b>Malikilé</b></p> <p>ABGE: <b>Moïstapha Cissé</b>, l'homme de la situation</p> <p><b>Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?</b></p>	<p>1279 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</b></p> <p><b>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</b></p>	<p>1280 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Deg élèves exposés à la querelle populaire</b></p> <p><b>Les travaux débuts aujourd'hui!</b></p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23